



Maçonnerie paysagère

Durée de la formation

5 jours (35 heures)

Date de session

De février à juin.

Variable selon les demandes.

Lieu

CFPPA Carmejane

Route d'Espinouse

04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour l'année précédente

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 100%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des connaissances et savoir-faire en maçonnerie paysagère.
- Pratiques de base en maçonnerie extérieure d'ouvrages simples

CONTENU DE LA FORMATION

Alternance des apports théoriques et pratiques avec mise en situation.

- Généralité sur la maçonnerie, règle de construction, lecture de plan
- Principes techniques de construction de circulation piétonne et carrossable (dallage, pavages,...)
- Principes techniques de murets

Contacts

Responsable de formation :
Marine ARNOUX
marine.arnoux@educagri.fr

Responsable administrative :
Rabia ARAB
rabia.arab@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

Accessibilité

Référente handicap :
Rabia ARAB
rabia.arab@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour connaître les modalités.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% présentiel en centre de formation avec des mises en situation professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation pratique
- Entretien d'explicitation

Une attestation de formation est délivrée après réussite à l'évaluation.

PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Avoir plus de 18 ans
- Ne pas avoir de contre-indications physiques

CONDITION D'ADMISSION

Aucune

TARIFS

- 420 euros (12 €/heure par personne)

Un devis est établi sur demande. Nous contacter.

INFORMATIONS FINANCEMENT

Financement de la formation	Démarches
Financement Personnel ou demandeur d'emploi	Consulter le CFPPA pour un devis ou Financement possible par le Compte Personnel de Formation (CPF) via l'application https://www.moncompteformation.gouv.fr
Chef d'entreprise agricole	Consulter vos droits VIVEA
Salarié	Se renseigner auprès de son employeur

Mis à jour le 05/01/2023